



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : le 21 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 25

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

N° DEL-2023-5-12

**Nature de l'acte :
Fonction publique –
Personnel titulaire et
stagiaire de la Fonction
Publique Territoriale**

**OBJET :
Modification du tableau
des emplois de la Ville**

Filière technique
Filière culturelle
Filière administrative
Filière animation

Pour ampliation
Pour le Maire
et par délégation

Présents : Mme BÉNIER, Maire

M. LABRANCHE, Mme JONES, Mme GIOVANNONE-EDWARDS, M. REGARD-TOURNIER, Mme LEON, M. LAVOUE, Adjoints ;

M. DESSAGNE, M. GUIOTON, M. ROMAND-MONNIER, Mme BECHTIGER, Mme PIETRZYK, Mme DUBURCQ, Mme LAROUX, M. MILLET, M. BURLET, Mme DUMOLLARD, M. DE MARTEL, M. WATELET, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. CARRY, Adjoint, a donné pouvoir à Mme DUBURCQ.

Mme LESQUERRRE, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à M. LABRANCHE.

Mme DOUAI, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme GIOVANNONE-EDWARDS.

M. THOMAS, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à M. MILLET.

M. JOURDA, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à Mme JONES.

Mme BONIFACIO, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme DUMOLLARD.

Absents :

M. DE VARREUX, Conseiller Municipal.

Mme BEN YOUSSEF-TAKATART, Conseillère Municipale.

Mme VELASQUEZ, Conseillère Municipale.

M. ORSET, Conseiller Municipal.

Secrétaire de séance :

Mme BECHTIGER.

E X P O S E

Accusé de réception en préfecture
001-210104196-20231127-DEL-2023-5-12-DE
Date de télétransmission : 29/11/2023
Date de réception préfecture : 29/11/2023

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8,

VU le Budget,

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre notamment la nomination de l'agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2023.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le tableau des emplois,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 20/11/2023,

Madame le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste de régisseur général à compter du 01/01/2024 à temps complet sur le cadre d'emploi des techniciens (Catégorie B). En effet dans le cadre de la mise en service de la nouvelle salle des fêtes, le régisseur général aura la responsabilité des événements se déroulant dans cet équipement et participera à l'organisation d'autres manifestations sur la commune. Ce poste est ouvert aux contractuels.

D'autre part, Madame le Maire propose, du fait de la finalisation des inscriptions des élèves à l'école municipale de musique et de la hausse de fréquentation dans les différentes disciplines, les transformations suivantes à compter du 01/12/2023 :

- Le poste de professeur de percussion/piano sur le grade d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe à temps non complet évolue de 10H45 à 11H15
- Le poste de professeur de solfège sur le grade d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe à temps non complet évolue de 12H15 à 13H15
- Le poste de professeur d'éveil musical sur le grade d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe à temps non complet évolue de 3H45 à 4h30
- Le poste de professeur de guitare sur le grade d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe à temps non complet évolue de 5H45 à 7H00
- Le poste de professeur de clarinette sur le grade d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe à temps non complet évolue de 4H à 5H45
- Le poste de professeur de saxophone sur le grade d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe à temps non complet évolue de 9H45 à 13H

Ces postes sont ouverts aux contractuels.

De plus, Madame le Maire propose, suite à la mutation de l'agent qui occupait le poste de responsable bibliothèque municipale, une transformation de grade pour cette fonction. Du fait des responsabilités inhérentes au poste actuellement créé sur la catégorie C grade d'assistant de patrimoine à temps complet, il conviendrait de le faire évoluer sur la catégorie B sur le grade d'assistant de conservation à temps complet, à compter du 01/01/2024. Ce poste est ouvert aux contractuels.

De plus, Madame le Maire suggère, en vue du futur départ de l'agent qui occupe le poste de responsable de l'accueil de loisirs, une transformation de grade pour cette fonction. Du fait des responsabilités inhérentes au poste actuellement créé sur la catégorie C grade d'adjoint d'animation à temps complet, il conviendrait de le faire évoluer sur la catégorie B sur le grade d'animateur à temps complet, à compter du 01/01/2024.

Enfin, Madame le Maire propose la transformation d'un poste suite à la future mutation de l'agent chargé de communication de la Ville. Il convient de transformer le poste actuel à temps plein de chargé de communication au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe (Catégorie C) à celui de chargé de communication et d'événementiel sur le grade de rédacteur (Catégorie B), à temps plein et ce à compter du 01/01/2024. Ce poste est ouvert aux contractuels.

➤ **Filière Technique – Création d'1 poste à compter du 01/01/2024**

Cadre d'emploi des techniciens

Grade : Technicien

Métier : Régisseur principal

Catégorie de l'emploi : B

Durée hebdomadaire : 35H00

Nombre de poste créé : 1

➤ **Filière Culturelle – Suppression de 6 postes à compter du 01/12/2023**

Cadre d'emploi des Assistants d'enseignement artistique

Grade : Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Métier : Enseignant de musique

Catégorie de l'emploi : B

Durée hebdomadaire : 4h00

Nombre de poste supprimé (Clarinette) : 1

Durée hebdomadaire : 12H15

Nombre de poste supprimé (solfège) : 1

Durée hebdomadaire : 3H45

Nombre de poste supprimé (éveil musical) : 1

Durée hebdomadaire : 10H45

Nombre de poste supprimé (percussions/piano) : 1

Durée hebdomadaire : 9H45

Nombre de poste supprimé (saxophone) : 1

Durée hebdomadaire : 5H45

Nombre de poste supprimé (guitare) : 1

➤ **Filière Culturelle - Création de 6 postes à compter du 01/12/2023**

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

Grade : Assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe

Métier : Enseignant de musique

Catégorie de l'emploi : B

Durée hebdomadaire : 5h45

Nombre de poste créé (Clarinette) : 1

Durée hebdomadaire : 13H15

Nombre de poste créé (solfège) : 1

Durée hebdomadaire : 4H30

Nombre de poste créé (éveil musical) : 1

Durée hebdomadaire : 11H15

Nombre de poste créé (percussions/piano) : 1

Durée hebdomadaire : 7H00

Nombre de poste créé (guitare) : 1

Durée hebdomadaire : 13h00

Nombre de poste créé (saxophone) : 1

➤ **Filière Culturelle – Transformation d'1 poste à compter du 01/01/2024**

Cadre d'emploi des adjoints du patrimoine et des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Grade supprimé : adjoint du patrimoine

Métier actuel : responsable de bibliothèque municipale

Catégorie de l'emploi : C

Durée hebdomadaire : 35H

Nombre de poste transformé : 1

Grade créé : Assistant de conservation du patrimoine

Métier actuel : Responsable de bibliothèque municipale

Catégorie de l'emploi : B

Durée hebdomadaire : 35H

➤ **Filière Animation– Transformation d'1 poste à compter du 01/01/2024**

Cadre d'emploi des adjoints d'animation et des animateurs

Grade supprimé : adjoint d'animation

Métier actuel : responsable accueil municipal de loisirs

Catégorie de l'emploi : C

Durée hebdomadaire : 35H

Nombre de poste transformé : 1

Grade créé : **Animateur**

Métier actuel : **Responsable accueil municipal de loisirs**

Catégorie de l'emploi : **B**

Durée hebdomadaire : 35H

➤ **Filière Administrative – Transformation d'1 poste à compter du 01/01/2024**

Cadre d'emploi des adjoints administratifs et des rédacteurs

Grade supprimé : adjoint administratif principal de 1ere classe

Métier actuel : chargée de communication

Catégorie de l'emploi : **C**

Durée hebdomadaire : 35H

Nombre de poste transformé : 1

Grade créé : **Rédacteur**

Métier actuel : **Chargé de communication et d'évènementiel**

Catégorie de l'emploi : **B**

Durée hebdomadaire : 35H

TABLEAU DES EMPLOIS MUNICIPAUX - DECEMBRE 2023/JANVIER 2024							
CADRE D EMPLOI	CATEGORIE	GRADE	Métier H/F	CREES	POURVUS	LIBRES	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO
Filière ADMINISTRATIVE							
ATTACHE TERRITORIAL	A	Attaché hors classe					
		Directeur territorial					
		Attaché principal	Directeur Général des services : DEL-2020-01-07	1	1		
		Attaché	Directeur Administration Générale : DEL-2022-100 Directeur de la Communication et des relations institutionnelle : DEL-2022-023 Directeur des Finances : DEL 2023 - 4 -09	3	2	1	35H00
REDACTEUR TERRITORIAL	B	Rédacteur principal 1ere classe		0			35H00
		Rédacteur principal 2eme classe	Directrice Famille Culture et Solidarité : DEL-2022-100	1	1	0	

		Rédacteur	Coordonnatrice budgétaire et comptable : DEL-2022-100 Responsable CCAS : DEL-2022-023 Responsable scolarité/référente ATSEM : DEL - 2022-99 Chargée de Communication : DEL -2023-5-12	4	2	2	
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	Adjoint administratif principal de 1ere classe	Responsable Population : DEL-2022-100 Agent d'état civil : DEL-2022-100 Gestionnaire urbanisme et foncier : DEL-2023-17 Agent administratif et d'accueil : DEL-2023-17	4	4	0	35H00
	C	Adjoint administratif principal de 2eme classe	Gestionnaire marchés publics : DEL-2022-007	1	1	0	35H00
	C	Adjoint administratif	Responsable des ressources humaines : DEL-2022-100 Gestionnaire des ressources humaines : DEL-2018-06-11 Assistant administratif accueil loisirs: DEL-2022-100 Assistant Administratif et d'accueil : DEL-2022-100 Chargé d'évènementiel : DEL-2022-100 Assistant administratif accueil loisirs : DEL - 2023 - 03 Chargé de l'administration et de l'accueil du service logement et du Centre Communal d'Action Sociale : DEL-2022-046 Agent d'accueil : DEL-2020-12-12 Gestionnaire comptabilité et execution des marchés : DEL-2022-065	9	8	1	35H00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	Adjoint administratif	Assistant administratif Ecole municipale de musique : DEL - 2023 - 03	1	1	0	28H00 (1 poste)
SOUS TOTAL FILIERE				24	20	4	
Filière TECHNIQUE							
INGENIEUR TERRITORIAL	A	Ingénieur hors classe					
		Ingénieur principal	Directeur des grands projets : DEL-2022-100 Directrice adjointe des services techniques : DEL-2022-023 Directrice des systèmes d'informations : DEL-2022- 99	3	3	0	35H00
		Ingénieur	Directrice des services techniques : DEL-2019-12-02	1	1	0	
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	Technicien principal de 1ere classe					35H00
		Technicien principal de 2eme classe					

		Technicien	1 poste libre : DEL-2020-04-02 régisseur Général (grade adj tech ou AM ou Tech) : DEL 2023-5-12	1	0	1	
AGENT DE MAITRISE	C	Agent de maitrise principal	Responsable Patrimoine Bati : DEL-2022-100	1	1	0	35H00
		Agent de maitrise	Responsable restauration scolaire : DEL-2021-070 Expert électricité : DEL-2022-007 Contrôleur de travaux VRD et chargé du parc automobile : DEL - 2022 - 99 1 poste libre : DEL-2022-100	4	3	1	
ADJOINT TECHNIQUE	C	Adjoint technique principal de 1ere classe	Agent entretien CDV biodiversité : DEL-2020-04-02 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2020-04-02 Agent de restauration et d'entretien : DEL 2023 - 4 -09 Agent de maintenance : DEL-2022-100 Coordonnateur Cadre de Vie et biodiversité : DEL - 2023 - 03	5	5	0	35H00
			Agent de restauration et d'entretien non complet : DEL-2020-04-02	1	1	0	18H00 (1 poste)
	C	Adjoint technique Principal de 2eme classe	Agent de restauration et d'entretien : DEL-2020-04-02 Coordonnateur agents entretien et restauration/agent entretien : DEL - 2023 - 17	2	1	1	35H00
	C	Adjoint technique	Agent entretien restauration/periscolaire non complet : DEL-2023-21 Agent d'entretien et restauration/garderie non complet : DEL-2023-17	2	2	0	31h00 (1 poste) 28H00 (1 poste)
Surveillant de cantine : DEL-2022-077			4	2	2	8H00 (4 postes)	

			Responsable CDV biodiversité : DEL-2022-100 Agent d'entretien et de restauration : DEL - 2023 - 03 Agent d'entretien et de restauration : DEL-2022-100 Agent d'entretien et de restauration : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent de maintenance : DEL-2022-100 Agent de maintenance : DEL -2023- 17 Agent entretien CDV Biodiversité : DEL-2022-100 Agent entretien CDV Biodiversité : DEL-2022-100 Agent entretien CDV Biodiversité : DEL-2022-100 Agent entretien CDV Biodiversité : DEL-2022-100 Agent d'entretien CDV Biodiversité : DEL-2023-03 Agent entretien CDV Biodiversité : DEL-2023-03	23	22	1	35H00
SOUS TOTAL FILIERE				47	41	6	
Filière POLICE							
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	Chef de service de police municipale principal de 1ère classe					
		Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	Responsable du service de Police Municipale : DEL-2022-046	1	1	0	35H00
		Chef de service de police municipale					
AGENT DE POLICE MUNICIPALE	C	Chef de police municipal					
		Brigadier-chef principal	Brigadier : DEL-2019-01-10 Brigadier : DEL-2020-04-02 1 poste de libre : DEL-2022-100	3	2	1	35H00
		Brigadier	Brigadier : DEL-2021-070	1	1	0	
SOUS TOTAL FILIERE				5	4	1	

Filière CULTURELLE							
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe	Directeur école de musique : DEL-2022-100	1	1	0	35H00
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe	Professeur de solfège : DEL-2023-5-12	10	8	2	13H15
			Professeur de guitare : DEL-2023-5-12				7H00
			Professeur de percussion et de piano : DEL-2023-5-12				11H15
			Professeur de flûte et de chant : DEL-2022-99				14H15
			Professeur de hautbois : DEL-2023- 21 libre				2H00
			Professeur de trombone/tuba : DEL-2021-091				2h15
			Professeur d'éveil musical : DEL-2023-5-12				4H30
			Professeur de saxophone : DEL-2023-5-12				13H00
			Professeur de basson : DEL-2023- 21 libre				2H
		Professeur de clarinette : DEL-2023-5-12	5H15				
Assistant d'enseignement artistique							
ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES	B	Assistant de conservation principal de 1ere classe					
		Assistant de conservation principal de 2eme classe					
		Assistant de conservation	Responsable bibliothèque : DEL-2023-5-12	1	0	1	35H00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	Adjoint territorial de patrimoine principal de 1ere classe					
		Adjoint territorial du patrimoine principal de 2eme classe		0	0	0	35H00
		Adjoint territorial du patrimoine	Agent de bibliothèque : DEL-2021-009	1	1	0	35H00
SOUS TOTAL FILIERE				13	10	3	
Filière ANIMATION							
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	Animateur principal de 1ere classe					
		Animateur principal de 2eme classe	Directeur Accueil de loisirs : DEL - 2023-5-12 (au 01/01/24)				
		Animateur	Directeur adjoint enfance Jeunesse (ou grade rédacteur) : DEL 2023 - 4 -09	1	0	1	35H00
ADJOINT D'ANIMATION	C	Adjoint d'animation					

Accusé de réception en préfecture
001-210104196-20231127-DEL-2023-5-12-DE
Date de télétransmission : 29/11/2023
Date de réception préfecture : 29/11/2023

		territorial principal de 1ere classe					
		Adjoint d'animation territorial principal de 2eme classe		0	0	0	35H00
		Adjoint d'animation territorial	Directeur Accueil de loisirs : DEL - 2023 -03 (suppression au 01/01/2024) Coordonnateur péri et extra scolaire : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 libre Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL - 2023-21 Animateur : DEL - 2023-21	18	17	1	35H00
SOUS TOTAL FILIERE				19	17	2	
Filière SOCIALE							
		Agent territorial spécialisé des ecoles maternelles de 1ere classe	ATSEM : DEL 2023 - 4 -09				
AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	C	Agent territorial spécialisé des ecoles maternelles de 2ème classe	ATSEM : DEL-2022-100 ATSEM : DEL-2019-02-07 ATSEM : DEL-2020-01-07 ATSEM : DEL-2021-091 ATSEM : DEL-2022-077 ATSEM : DEL-2022-100 ATSEM : DEL-2022-100 ATSEM : DEL-2022-100	10	10	0	30H45
SOUS TOTAL FILIERE				10	0	0	
SOUS TOTAL GENERAL				118	92	16	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU SA PRESIDENTE,

APRES AVOIR DELIBERE ET VOTE A L'UNANIMITE,

APPROUVE la modification du tableau des emplois comme suit:

- à compter du 01/01/2024, la création d'un poste de régisseur général à temps complet sur le cadre d'emploi des techniciens,
- à compter du 01/12/2023, les transformations des postes à temps non complet ci-dessus des professeurs de musique sur le grade Assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe,
- à compter du 01/01/2024, la transformation d'un poste de chargé de communication sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ere classe à celui de chargé de communication et d'évènementiel sur le grade de rédacteur.
- à compter du 01/01/2024, la transformation du poste de responsable bibliothèque municipale de la catégorie C grade d'assistant de patrimoine à temps complet à la catégorie B sur le grade d'assistant de conservation à temps complet.
- à compter du 01/01/2024, la transformation du poste de responsable de l'accueil municipal de loisirs de la catégorie C grade d'adjoint d'animation à temps complet à la catégorie B sur le grade d'animateur à temps complet.

INSCRIT les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi au budget chapitre 012.

FAIT A THOIRY,
LE 27 NOVEMBRE 2023

LE MAIRE,
Muriel BÉNIER

The image shows a blue ink signature of Muriel Bénier, the Mayor of Thoiry, written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE THOIRY' at the top and 'AIN' at the bottom, with a central emblem featuring a figure and a star.

Certifiée exécutoire le 29/11/2023
Après dépôt en préfecture de Bourg-En-Bresse
Et publication ou notification le